



S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Améliorer la qualité de vie en Résidence Autonomie

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de la résidence autonomie
- Faciliter le repérage de la perte d'autonomie ou de son aggravation, des déficiences sensorielles des personnes âgées vivant en résidence autonomie
- Accompagner les professionnels dans l'appropriation des outils et des méthodes dans le cadre du repérage des risques de la perte d'autonomie

CONTENUS

- **Repérage des risques de la perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées :**
 - Dispositif de veille
 - Partage d'analyse des signes repérés des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation
 - Adaptation des réponses
 - Utilisation des fiches repères
- **Repérage des déficiences sensorielles et accompagnement des personnes qui en sont atteintes dans les résidences autonomie :**
 - Repérage et prévention des déficiences sensorielles
 - Compensation des déficiences sensorielles et adaptation des pratiques
 - Coordination avec les acteurs du territoire
 - Prise en considération des personnes dans la stratégie et les orientations du projet d'établissement
 - Utilisation des fiches repères
- **Qualité de vie en résidence autonomie :**
 - Le projet d'établissement
 - L'accompagnement au long cours : dispositif d'accueil et d'accompagnement, vie collective, prévention des risques de perte d'autonomie, accompagnement des transitions
 - L'accompagnement et la préservation de la vie sociale et de l'autonomie des résidents

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter ou en intra

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour

Dates pour inter :

7 novembre 2019

16 janvier 2020

15 octobre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Responsable, professionnels de résidence autonomie

Coût de la formation :

En intra : 1 200€

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne

- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne